

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique, relative à la demande d'autorisation d'exploiter une carrière au lieu-dit "Katiramona" sur la commune de PAÏTA par la société ENTREPRISE MENAOUER, est ouverte pour une durée de 15 jours, du lundi 28 mars 2022 à 9h00 au lundi 11 avril à 15h30.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de PAÏTA.

Madame Catherine CHAMPOUSSIN est nommée commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur assurera des permanences à la mairie de PAÏTA, aux dates suivantes :

- Lundi 28 mars 2022 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 6 avril 2022 de 11h30 à 14h30
- Lundi 11 avril 2022 de 12h30 à 15h30

Pour la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier les jours ouvrables à l'exception du samedi :

- à la mairie de PAÏTA (Tél. : 35.21.11) – Village ;
- du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30;
- le vendredi de 7h30 à 15h00.

Il peut déposer ses observations écrites sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de PAÏTA ou par lettre simple ou recommandée, adressée au commissaire enquêteur à la Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie de la Nouvelle-Calédonie – Service mines et carrières – BP M2 – 98849 NOUMÉA CEDEX. Conformément à l'article 130-9 du code de l'environnement en province Sud, l'étude d'impact est mise à disposition du public sur le site internet provincial, pendant toute la durée de l'enquête. Les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête publique sont communiquées au commissaire-enquêteur.



Le directeur adjoint de l'industrie des mines
et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie

Jean-Sébastien BAILLE